

<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article280>



la RQTH. A Quoi ça sert, comment la demander ?

- Elèves à besoins éducatifs particuliers - Elèves en situation de HANDICAP -

RQTH

Reconnaissance de la Qualité
de « Travailleur Handicapé »

Date de mise en ligne : jeudi 12 août 2021

Copyright © CIO Lyon Est - Tous droits réservés

Qu'est-ce que la RQTH

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), comme elle l'indique, permet d'être reconnu travailleur handicapé. Celle-ci donne accès à un ensemble de mesures mises en place pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées : que ce soit pour trouver un emploi mais aussi pour le conserver.

La RQTH , Pour QUI ?

Est considérée comme travailleur handicapé « toute personne dont les possibilités d'obtenir ou de conserver un emploi sont effectivement réduites par suite de l'altération d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales ou psychique ».

Il faut également avoir plus de 16 ans.

La RQTH ne dépend pas de la pathologie d'une personne mais du retentissement de cette pathologie sur l'emploi. Celle-ci n'est pas forcément définitive et elle doit être d'une durée prévisible d'au moins un an.

La RQTH, QUELS AVANTAGES ?

<https://www.onisep.fr/inclusion-et-handicap/vers-l-emploi/la-rqth-reconnaissance-de-la-qualite-de-travailleur-handicap>
[e](#)

La RQTH, POURQUOI ?

- **-Se former** : accès à diverses mesures d'aide à la formation ainsi qu'à des aménagements des dispositifs existants (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation).
- **-Être embauché** : soutien du réseau de placement spécialisé Cap emploi, accès à des aides financières (déplacement, aménagement de poste...), aux mesures mises en place par les entreprises dans le cadre de leurs accords pour favoriser l'accueil et le maintien des personnes en situation de handicap...).
- **-Garder son emploi** : suivi médical renforcé par le médecin du travail, accompagnement et conseil du réseau Cap emploi pour rechercher et mettre en œuvre des solutions de maintien dans l'emploi

Pour vous aider dans les démarches, vous pouvez :

- -demander un rdv avec Mme ACQUIER Sabine au CIO Lyon Est
- -télécharger les documents PJ
<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>
<https://lyon-est.cio.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>